

PANORAMA

OFAJ
DFJW

Analyses franco- allemandes & européennes

#2

ENJEUX DE LA MOBILITÉ
DES JEUNES DANS L'ESPACE
FRONTALIER

Apprentissages et cursus universitaires transfrontaliers pendant la pandémie : expériences et perspectives

Ines Funk, Christian Wille

1

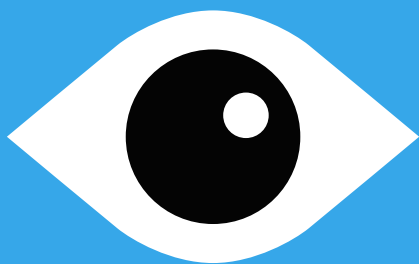
Réseau de coopération et formation professionnelle transfrontalière en alternance

2

Coopération universitaire et cursus transfrontaliers

3

Quelles leçons en tirer pour la mobilité franco-allemande des jeunes dans l'espace frontalier ?



L'ESSENTIEL L'ESSENTIEL **L'ESSENTIEL** L'ESSENTIEL L'ESSENTIEL

Les programmes de formation transfrontaliers : un pilier des liens franco-allemands

Les formations professionnelles transfrontalières en alternance et les cursus universitaires transfrontaliers constituent des éléments importants pour approfondir les liens dans les régions frontalières franco-allemandes. Elles ouvrent aux jeunes de nouvelles portes sur le marché du travail des deux côtés de la frontière et permettent de former des personnels qualifiés disposant d'un profil européen.

La pandémie : un revers pour la formation transfrontalière

La pandémie de Covid-19 a fortement entravé la restructuration juridique et administrative des formations professionnelles transfrontalières et a mis les structures à rude épreuve. Les conséquences négatives continuent de se faire sentir jusqu'à aujourd'hui. Les jeunes qui étaient en train de terminer leur formation transfrontalière en alternance ont souffert des fermetures des frontières tout autant que les nombreux frontalières et frontaliers.

Les programmes de formation transfrontaliers perdent temporairement leur attrait

Les offres de conseil et de soutien mises en place pendant la pandémie ne correspondaient pas toujours aux besoins des étudiantes et étudiants des cursus universitaires transfrontaliers. À de nombreux égards, les spécificités de ces filières n'ont pas été suffisamment prises en compte lors des prises de décisions. Les cursus ont alors perdu temporairement leur attrait, étant donné que les séjours à l'étranger prévus ont été remplacés par des offres en distanciel et que les jeunes n'ont pas pu vivre l'expérience du quotidien et des études sur place.

Garantir l'avenir des conditions-cadres des programmes de formation transfrontaliers

L'épreuve de la pandémie a démontré que les spécificités et l'importance des formations transfrontalières ne sont pas encore suffisamment ancrées dans les processus politiques et administratifs. Pour faire face aux prochaines situations de crise, il faut s'assurer que les conditions-cadres nécessaires aux formations frontalières puissent être maintenues en place. Pour cela, la coopération franco-allemande doit pouvoir s'appuyer sur une forte relation de confiance qui permettra une action conjointe, même en des périodes difficiles.

Introduction

Depuis le début de la pandémie de Covid-19 en mars 2020, la vie sociale a été freinée de manière dramatique. Notamment, les fermetures temporaires des frontières intraeuropéennes, décidées pour empêcher la propagation du coronavirus, ont été très douloureuses et ont fortement perturbé la vie quotidienne et les activités professionnelles des personnes habitant dans les régions frontalières européennes. Cela a touché les 11 millions d'habitantes et habitants de ce que l'on appelle la Grande Région, dont font partie, pour l'Allemagne, les Länder de la Sarre et de Rhénanie-Palatinat, les départements français de la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse situés dans la région Grand Est, pour la Belgique, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, les cantons de l'Est, et enfin le Grand-Duché de Luxembourg.

Voici comment Manfred Schmitt, président de l'Université de la Sarre, décrit les échanges nombreux et diversifiés qui marquent la vie quotidienne de cette région transfrontalière, en abordant de manière plus ciblée les effets de la fermeture de la frontière franco-allemande :

« La fermeture des frontières nous a bien sûr touchés de manière particulière, non seulement les étudiants de nos programmes d'études franco-allemands à l'échelle de la Grande Région, mais aussi notre personnel transfrontalier ainsi que des prestataires de services, comme par exemple le personnel de nettoyage. Même moi, je n'avais pas conscience auparavant du pourcentage élevé au sein de ces groupes de personnes qui vivent en fait en Lorraine! »

Actuellement, la Grande Région compte environ 250 000 transfrontalières et transfrontaliers qui, pour la plupart, exercent leur activité au Luxembourg et habitent en Lorraine². Cette mobilité frontalière permet d'atténuer le manque de main-d'œuvre qualifiée et contribue à rapprocher l'offre de la demande sur le marché du travail. Les fermetures des frontières qui ont eu lieu entre mars et juin 2020, puis les passages de frontières à nouveau limités en 2021, ont montré l'ampleur du phénomène. Rien qu'au niveau de la frontière franco-allemande, 16 230 frontalières et frontaliers vivant en France et travaillant dans la Sarre étaient touchés. Les attestations spéciales, le rétablissement des contrôles aux postes-frontières ou encore les détours imposés et les embouteillages dus aux fermetures des points de passage ont rendu le franchissement des frontières très difficile pour les personnes concernées³. Ces mesures ont également impacté la vie

de trois quarts des résidentes et résidents de la Grande Région qui, selon leurs propres dires, se rendaient avant la pandémie fréquemment de l'autre côté de la frontière pour faire leurs achats, du shopping, participer à des manifestations culturelles ou encore rendre visite à la famille et aux amis⁴.

Ce groupe compte également ceux qui, le plus souvent à cause du prix de l'immobilier plus avantageux, transfèrent leur domicile dans une région voisine.

Il en va de même pour les jeunes de la Grande Région qui suivent des formations et apprentissages de l'autre côté de la frontière et pour qui la mobilité frontalière a, du jour au lendemain, constitué un énorme problème. Ce groupe, dont on a que très peu tenu compte, comme on le constate *a fortiori*, comprend les jeunes de la Grande Région qui réalisent une formation par alternance avec une partie théorique dans un pays et une partie pratique dans un autre, ainsi que les étudiantes et étudiants de cursus universitaires intégrés transfrontaliers. Les formations transfrontalières ont non seulement l'avantage de créer des jeunes personnalités au profil européen, mais elles constituent aussi un instrument permettant de réguler par exemple le fort chômage en France et le manque de main-d'œuvre en Allemagne.

Ce texte se penche sur la situation et les expériences de ces jeunes en formation et des étudiantes et étudiants pendant la pandémie. La première partie se fonde sur une analyse des impacts de la pandémie sur la formation professionnelle en alternance dans les régions frontalières franco-allemandes. Les entretiens menés donneront un meilleur aperçu des dynamiques et facteurs qui caractérisent la coopération transfrontalière à une époque qui a été marquée par la Covid-19, mais aussi par une réorganisation institutionnelle. Dans la seconde partie, l'autrice et l'auteur présentent les résultats d'une étude menée auprès des étudiantes et étudiants de cursus universitaires transfrontaliers de la Grande Région, qui impliquent des universités françaises et allemandes et dont la majorité est soutenue par l'Université franco-allemande. Cette étude permettra de mieux saisir comment se sont organisés entre 2020 et 2021 la mobilité physique et virtuelle, les contacts sociaux ainsi que les besoins en conseil et soutien aux populations étudiantes. Des exemples tirés du master Border Studies viendront sous-tendre les résultats. En se référant sur les expériences relatées par les jeunes en formation, les étudiantes et étudiants, et les actrices et acteurs dans le domaine, l'autrice et l'auteur tenteront de déduire en conclusion quelles leçons sont à tirer de cette épreuve imposée aux formations professionnelles et aux cursus universitaires transfrontaliers si l'on souhaite garantir à long terme l'attrait de la mobilité franco-allemande auprès des jeunes.

1 Florian Weber en entretien avec Manfred Schmitt (2021) : « Hochschulen in Zeiten der Corona-Pandemie. Herausforderungen, Krisenmanagement und Chancen ; L'enseignement supérieur au temps de la COVID-19 : défis, gestion de crise et opportunités », in : Weber, F., Theis, R. & Terrollion, K. (dir.) : *Grenzerfahrungen | Expériences transfrontalières. COVID-19 und die deutsch-französischen Beziehungen | Les relations franco-allemandes à l'heure de la COVID-19*, Wiesbaden : Springer VS, p. 343-353, https://doi.org/10.1007/978-3-658-33318-8_31, p. 348

2 IBA/OIE (2021) : *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région*. Rapport « Mobilité des frontaliers ». 12^e rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région, Sarrebruck

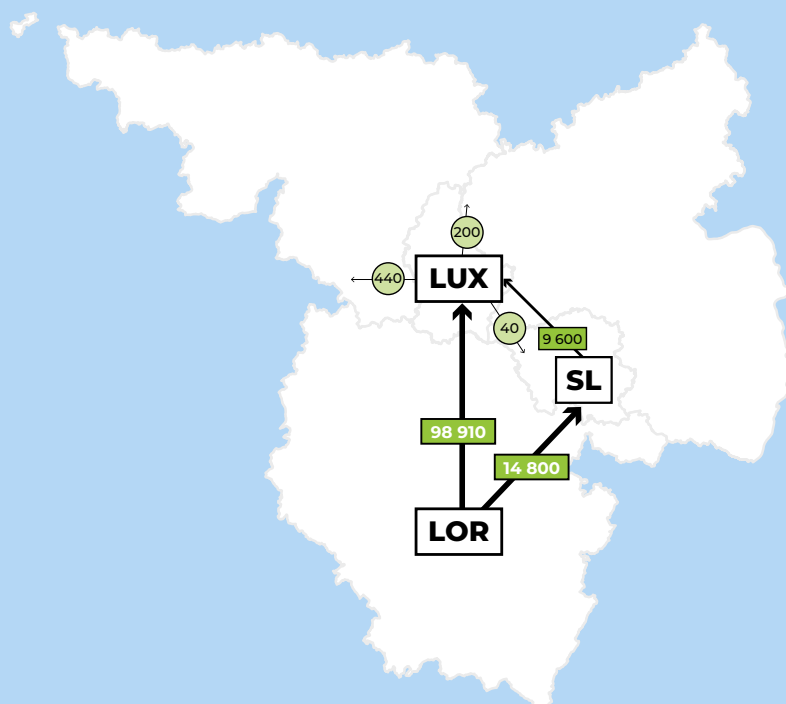
3 Weber, F., Theis, R. & Terrollion, K. (dir.) (2021) : *Grenzerfahrungen | Expériences transfrontalières. COVID-19 und die deutsch-französischen Beziehungen | Les relations franco-allemandes à l'heure de la COVID-19*, Wiesbaden : Springer VS, <https://doi.org/10.1007/978-3-658-33318-8>

Wille, C. & Kanesu, R. (dir.) (2020) : « Bordering in Pandemic Times. Insights into the COVID-19 Lockdown » (thematic issue). *Borders in Perspective* 4, <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-b825-a20b>

Weber, F. & Wille, C. (2020) : « Grenzgeographien der COVID-19-Pandemie », in : Weber, F., Wille, C., Caesar, B. & Hollstegge, J. (dir.) : *Geographien der Grenzen. Räume – Ordnungen – Verflechtungen* (Collection Räume – Grenzen – Hybriditäten), Wiesbaden : Springer VS, p. 191-223, http://dx.doi.org/10.1007/978-3-658-30950-3_9

4 Wille, C. (2015) : « Grenzüberschreitende Alltagspraktiken in der Großregion SaarLorLux: eine Bestandsaufnahme », in : Wille, C. (dir.) : *Lebenswirklichkeiten und politische Konstruktionen in Grenzregionen. Das Beispiel der Großregion SaarLorLux: Wirtschaft – Politik – Alltag – Kultur*, Bielefeld : transcript, p. 133-156, <https://www.transcript-verlag.de/978-3-8376-2927-9>, p. 134

Figure 1 : carte des flux frontaliers en Grande Région en 2019



LOT = Lorraine
LUX = Luxembourg
SL = Sarre

Chiffres et calculs : Observatoire interrégional du marché de l'emploi.

Figure 2 : chiffres clés concernant la Grande Région en 2019

		Sarre	Lorraine	Luxembourg
Superficie	En km ²	2 569	23 547	2 586
Habitants	En milliers	990,5	2 316,2	613,9
BIP	En millions d'euros	35 709,7	58 181,4	60 053,1
Revenu disponible	Par habitant	20 215	18 854	32 372
Taux de chômage	En pourcentage	3,7	8,1	5,6
Frontaliers entrants	Nombre	16 282	nd	197 000
Frontaliers sortants	Nombre	9 600	122 469	901

Source : calculs personnels sur la base des données de l'IBA/OIE (2020, 2021) Internationale Arbeitsmarkt Beobachtungsstelle / Observatoire interrégional du marché de l'emploi
nd = non disponible

1

Réseau de coopération et formation professionnelle transfrontalière en alternance

La formation professionnelle transfrontalière peut se composer de différents éléments : un stage à l'étranger, une formation complète à l'étranger ou encore une formation comprenant une partie d'un côté de la frontière et une autre partie de l'autre côté. Elle peut avoir été organisée par l'apprenti, avoir lieu dans le cadre d'un projet de plus grande envergure ou sur la base d'une convention transfrontalière. Certaines régions frontalières proposent en outre des cursus universitaires transfrontaliers en alternance. Les programmes de formation professionnelle transfrontaliers en alternance s'adressent à des jeunes (en général, qui détiennent un niveau de certificat de formation générale ou baccalauréat) qui souhaitent réaliser une formation en alternance dans une école professionnelle et chez l'employeur. Dans ce contexte, ce texte cherche à savoir comment la crise sanitaire déclenchée par la Covid-19 et les changements des conditions générales qu'elle a impliqués ont impacté l'intérêt porté aux programmes transfrontaliers et leur implémentation.

Les raisons essentielles qui poussent les jeunes à choisir une formation en alternance transfrontalière sont qu'ils souhaitent obtenir de meilleures opportunités sur le marché du travail, apprendre un métier qui n'existe pas dans leur pays d'origine ou tout simplement obtenir une formation professionnelle tout court, lorsque les places de formation manquent dans le pays d'origine. Les entreprises, elles, voient les avantages de ce type de formation en ce qu'elles luttent contre deux problèmes : un manque quantitatif de candidats et une qualification insuffisante des candidats du pays d'origine, en particulier en ce qui concerne les compétences en langues étrangères. L'espace frontalier Sarre-Lorraine livre un bon exemple de la fonction clé que peut revêtir la formation transfrontalière. En effet, tandis qu'en Sarre, un manque de plus en plus important de main-d'œuvre qualifiée se dessine à cause de l'évolution démographique, le chômage des

jeunes en Lorraine est bien plus élevé que dans la région allemande voisine⁵.

De plus, comme de nombreuses entreprises ont des clients implantés dans la région voisine ou opèrent régulièrement dans ces régions, elles ont besoin d'employés qui possèdent les compétences linguistiques et locales correspondantes. L'exemple ci-dessous d'un jeune Allemand réalisant une formation auprès d'une chaîne de télévision française l'illustre parfaitement :

« Désormais, notre apprenti transfrontalier est un véritable atout pour notre équipe. En effet, nous sommes directement situés à la frontière, mais il nous manque parfois un certain regard sur les sujets de la Sarre. Lui le possède tout naturellement, sans devoir y réfléchir parce que derrière la frontière, c'est chez lui. »

En 2014, pour proposer aux entreprises de formation et aux jeunes intéressés une formation reconnue des deux côtés de la frontière et pour poser un cadre légal, un accord-cadre pour la coopération transfrontalière en formation professionnelle a été signé entre la Sarre et la Lorraine⁷. Ces accords constituent le cadre formel qui permet de réaliser une partie de la formation dans le pays d'origine et une autre partie dans le pays voisin. Après la signature de l'accord-cadre en 2014, le réseau transfrontalier entier (composé de chambres des métiers, d'offices de conseil à l'orientation et à la recherche de place de formation, d'entreprises, d'établissements professionnels et d'instances officielles)⁸ qui a vu le jour avait pour mission de mettre en œuvre les dispositions de l'accord. On peut lire la réussite du projet au nombre des entreprises et des métiers de la formation qui n'ont pas cessé d'augmenter jusqu'en 2019. La coopération intensive entre les partenaires du réseau a également permis entre 2015 et 2019 une augmentation du nombre

5 Dörrenbächer, H. P. (2020) : « Die Entwicklung grenzüberschreitender Berufsausbildung im Spannungsfeld unterschiedlicher Dimensionen von Distanz – das Beispiel der Großregion », in : Weber, F., Wille, C., Caesar, B. & Hollstegge, J. (dir.) : *Geographien der Grenzen. Räume – Ordnungen – Verflechtungen (Collection Räume – Grenzen – Hybriditäten)*, Wiesbaden : Springer VS, p. 117-142, p. 122 et suivantes, http://dx.doi.org/10.1007/978-3-658-30950-3_6. Dörrenbächer, H.P. (2018) : « Die Großregion : ein grenzüberschreitender Berufsbildungsraum ? », in : Pallagst, K., Hartz, A. & Caesar, B. (dir.) : *Border Futures – Zukunft Grenze – Avenir Frontière. Zukunftsfähigkeit grenzüberschreitender Zusammenarbeit*, Hannover, ARL-Berichte 20, p. 286-302, p. 289

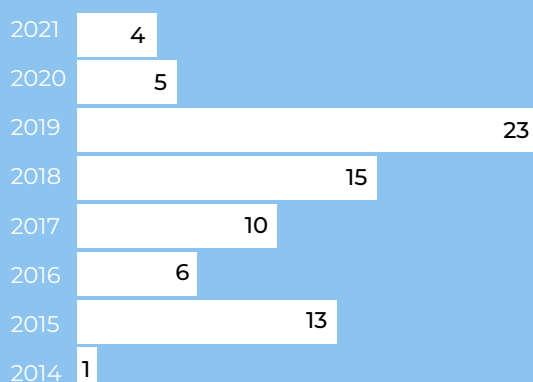
6 Saarbrücker Zeitung, 30/03/2022, « Dans les deux langues derrière la caméra : un exemple de formation transfrontalière »

7 Pour en savoir plus sur la naissance de cet accord et sa signification pour la coopération franco-allemande, voir Dörrenbächer (2018), p. 293 et suivantes. Funk, I., Nienaber, B. & Dörrenbächer, H. P. (2020) : « La formation professionnelle transfrontalière en tant que processus d'apprentissage et mobilisation du savoir transfrontaliers », in : Hamez, G. & Defay, J.-M. (dir.) : *Réalités, perceptions et représentations des frontières. L'espace transfrontalier de la Grande Région Sarre-Lor-Lux*, Paris : EME éditions, p. 95-116. Funk, I., Nienaber, B. & Dörrenbächer, H. P. (2021) : « Cross-border vocational training as processes of cross-border learning », in : *Europa Regional* 26, 2018 (2021), p. 17-29, p. 20 et suivantes. Concernant les autres accords et initiatives qui ont vu le jour dans la Grande Région, voir Dörrenbächer (2020), p. 132-137

8 Funk et al. (2021), p. 23-27

de contrats de qualifications (voir fig. 3)⁹, même si leurs chiffres en général restent à un niveau assez bas. On notera ici plusieurs causes : les besoins élevés en conseil auprès des jeunes et des entreprises jusqu'à la signature du contrat, le groupe-cible plutôt réduit ainsi que le fait que de nombreux employeurs et employées préfèrent dans un premier temps attendre de voir quels avantages et inconvénients peuvent apporter ce genre de formations¹⁰. De plus, les prérequis au niveau des compétences linguistiques limitent fortement le groupe des apprentis potentiels¹¹. Pour terminer, on constate une asymétrie au niveau des contrats : la grande majorité des formations était réalisée par des apprentis français qui accomplissaient la partie pratique en Sarre.

Figure 3 : évolution du nombre de contrats de qualification signés dans le cadre d'une formation transfrontalière, 2014-2021



Chiffres : Agence pour l'emploi de Sarrebruck, entretien 3

1.1 Effets de la pandémie de Covid-19 et de la réforme de la formation professionnelle en France

À l'issue de la phase pilote en 2018, toutes les instances signataires ont décidé de reconduire l'accord-cadre¹². En 2020, cependant, le nombre de contrats de qualification transfrontaliers a dramatiquement chuté. Cette baisse, qui, jusqu'à la rédaction de ce texte (2022) se maintenait, peut s'expliquer par deux événements : la pandémie, mais aussi une réforme de l'apprentissage professionnel en France.

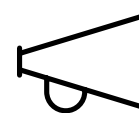
La pandémie de Covid-19 qui s'est déclarée en mars 2020 a marqué la fin de presque toutes les mesures de promotion en faveur de la formation transfrontalière, qui

⁹ Pour plus d'exemples d'entreprises et d'établissements professionnels, voir Dörrenbächer (2018), p. 296 et suivantes, ainsi que Funk et al. (2021), p. 21 et suivantes

¹⁰ Entretien 3, 22/02/2022 avec la coordinatrice « internationale » de l'agence fédérale pour l'emploi, direction régionale de la Rhénanie-Palatinat-Sarre et une conseillère « formation transfrontalière » de l'agence pour l'emploi de Sarrebruck

¹¹ Dörrenbächer 2020, p. 125 et suivantes

¹² Entretien 3, 22/02/2022



L'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL TRANSFRONTALIER DANS LA RÉGION FRONTALIÈRE SARRE-LORRAINE/MOSELLE

Bases juridiques

- **Accord-cadre** de coopération transfrontalière dans la formation professionnelle, Sarre-Lorraine, objectifs stratégiques du 20/06/2014
- **Accords spécifiques** concernant les formations transfrontalières en Sarre-Lorraine en vertu de l'Article 5 de l'accord-cadre pour la coopération transfrontalière en formation professionnelle initiale et continue du 20/06/2014
- **Phase pilote** : 2014-2018

Fonctionnement des formations professionnelles transfrontalières en alternance

- **Partie pratique** : dans une entreprise de formation de la région voisine
- **Partie théorique** : dans un établissement de formation professionnelle de la région d'origine
- **Diplôme** : dans le pays d'origine ; en prolongeant la durée de formation, l'obtention du diplôme du pays voisin est également possible
- **Critères** : avoir 16-30 ans, connaissances suffisantes de la langue du partenaire
- **Des conseillères et conseillers d'orientation**, des chargés de mission renseignent les jeunes et les entreprises sur les conditions-cadre et accompagnent les démarches jusqu'à la signature du contrat de qualification
- **Champ d'application** : dans un premier temps pour 15 métiers ; élargissement possible après accord

Exemples

- Brevet de technicien supérieur Management Commercial Opérationnel auprès de Möbel Martin
- Brevet de technicien supérieur en mécanique/électronique auprès de Michelin
- Formation de menuisier-ébéniste dans une menuiserie française et un établissement de formation professionnelle de Sarrebruck

consistent essentiellement en des réunions d'information dans les écoles ou sur des stands de salon de la formation. Leurs arrêts ont bloqué un important dispositif de recrutement d'apprentis des formations transfrontalières car ces rencontres présentielle permittaient tout un travail de persuasion lors d'entretiens individuels. En outre, la fermeture non concertée des frontières, au printemps 2020, et avec elle les problèmes qu'elle impliquait pour les frontalières et frontaliers a déclenché une certaine incertitude et un scepticisme vis-à-vis des formations transfrontalières. Le réseau formé pour mettre en œuvre les formations transfrontalières a lui aussi été fortement touché par les effets de la pandémie. Comme les témoignages l'ont montré, l'échange entre les partenaires s'est alors extrêmement réduit et le manque de compréhension réciproque pour les mesures prises dans le pays voisin a rendu tout travail très difficile, du moins temporairement¹³.

Par conséquent, le bilan exposé dans le *Cinquième rapport sur la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région* est pessimiste :

Globalement, les mesures de lutte contre la pandémie, p. ex. les contrôles aux frontières, les différentes dispositions en matière de quarantaine et les justificatifs nécessaires pour les frontaliers ainsi que les discussions concernant la désignation comme zones à risque de certains territoires de la Grande Région pourraient avoir généré à long terme un sentiment d'insécurité auprès des groupes-cibles. Dans ce contexte, la motivation pour suivre ou proposer une formation professionnelle initiale ou continue transfrontalière pourrait baisser à l'avenir¹⁴.

Ce sont avant tout les jeunes ayant débuté une formation professionnelle transfrontalière à ce moment qui ont ressenti de manière la plus directe les effets des restrictions dues à la pandémie. Ils se virent contraints, comme tous les frontalières et frontaliers, de supporter des trajets plus longs pour se rendre au travail ou de passer en télétravail à cause des fermetures de frontières¹⁵. Avant la pandémie, de nombreux apprentis rencontraient déjà certaines difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail, étant donné qu'ils ne possèdent pas toujours un permis de conduire ou une voiture et que le réseau de transport urbain transfrontalier est insuffisant. La crise est venue empirer la situation, comme témoigne un apprenti :

Les bus n'avaient plus le droit de traverser la frontière, je prenais donc un bus jusqu'à la frontière française, traversais la frontière à pied, et reprenais un bus en France explique l'apprenti. Au retour, les horaires des transports ne coïncidaient pas nécessairement avec ses horaires de travail et des collègues l'ont parfois ramené en voiture le

soir à la frontière, mais n'avaient pas le droit de le raccompagner jusque chez lui. Je suis content que tout ça soit fini.¹⁶

Jusqu'en 2022, du moins, ces restrictions n'ont pas conduit à des interruptions massives de formation¹⁷. De même, la première cause de la baisse du nombre de contrats de formation en 2020 n'est pas la pandémie, mais une réforme générale de la formation professionnelle initiée en 2018 en France. Dans le cadre de celle-ci, les responsabilités ont été transférées du niveau régional au niveau national, et la prise en charge de la taxe d'apprentissage pour les entreprises allemandes a été supprimée.

Les contrats de formation ne pouvaient alors plus être signés que sur la base de réglementations transitoires. Ces dernières ont créé une plus grande charge de travail qui a découragé de nombreux jeunes intéressés¹⁸. Les restrictions sanitaires sont venues aggraver cette situation déjà difficile pour la formation transfrontalière : elles ont d'une part freiné la communication transfrontalière entre les organes responsables et les discussions qui auraient permis de trouver des solutions appropriées. D'autre part, les priorités politiques n'étaient plus les mêmes, ce qui a conduit à des retards dans les négociations entre les organes concernés¹⁹.

Même si la formation professionnelle transfrontalière en alternance est ancrée dans le droit français depuis février 2022 et que son avenir est donc garanti, on ne sait toujours pas dans quelles conditions-cadre les contrats de qualification seront signés à partir de l'année de formation 2022/2023. Il faut donc à nouveau s'attendre à ce que le nombre de contrats soit minime. Pour remédier à cela de manière durable, on prévoit de mettre en place un accord national entre la France et l'Allemagne qui sera également applicable à toutes les régions frontalières et qui permettrait aussi de créer un cursus transfrontalier en alternance en Sarre²⁰.

Globalement, il est cependant à craindre que les évolutions de ces trois dernières années et les incertitudes qu'elles ont laissées n'ont fait qu'augmenter le scepticisme vis-à-vis des formations transfrontalières en alternance. Les activités de conseil vont devoir à de nombreux égards reprendre à partir de zéro. On ne peut que constater à quel point des projets transfrontaliers, même bien établis, peuvent s'avérer vulnérables : autant une crise globale que des changements au niveau des structures institutionnelles régionales peuvent avoir des conséquences dévastatrices – d'autant plus lorsque les deux apparaissent simultanément.

13 Entretien 3, 22/02/2022

14 Grande Région (2021) : *Cinquième rapport sur la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région 2019-2020*, p. 2, disponible sous : <https://www.granderegion.net/content/download/4926/publication/5%C3%A8me%20rapport.pdf> Consulté le 25/03/2022

15 Sur ce sujet, voir par exemple Pigeron-Piroth, I., Funk, I., Nienaber, B., Dörrenbacher, H. P. & Belkacem, R. (2021) : « Der grenzüberschreitende Arbeitsmarkt der Großregion. Der Einfluss der COVID-19-Pandemie », in : *Informationen zur Raumentwicklung* 2021/2, p. 74-85

16 Saarbrücker Zeitung, 30/03/2022

17 Entretien 3, 22/02/2022

18 Entretien 1, 30/11/2020 avec une conseillère « formation transfrontalière » de l'agence pour l'emploi de Sarrebruck

Entretien 3, 22/02/2022 avec la coordinatrice « internationales » de l'agence fédérale pour l'emploi, direction régionale de la Rhénanie-Palatinat-Sarre et d'une conseillère « formation transfrontalière » de l'agence pour l'emploi de Sarrebruck

Entretien 3, 22/02/2022

Grande Région (2021) : *Cinquième rapport sur la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région 2019-2020*

19 Entretien 3, 22/02/2022

20 Entretien 3, 22/02/2022

2

Coopération universitaire et cursus transfrontaliers

Les établissements d'enseignement supérieur et les universités de la Grande Région entretiennent depuis les années 1970 d'étroits rapports de coopération, ce qui explique pourquoi ils ont lancé très tôt déjà des initiatives de recherches et de filières universitaires transfrontalières. La première pierre du développement stratégique d'un espace universitaire commun a été posée en 2008 avec le programme Interreg²¹, qui a permis la création de l'« Université de la Grande Région - UniGR²² ». En tant que groupement de la coopération universitaire dans la Grande Région, sa mission est de promouvoir la collaboration transfrontalière dans la recherche et l'enseignement supérieur, d'élargir l'offre de cursus et filières transfrontaliers et de faciliter la mobilité des étudiantes et étudiants, et des personnels de la recherche et de l'enseignement. De même, l'association transfrontalière soutient la coopération au niveau de la recherche en créant des centres de compétences interdisciplinaires qui allient les points forts des établissements partenaires dans des domaines sélectionnés. Parmi ceux-ci, on compte le *Center for Border Studies* (UniGR-CBS)²³ créé en 2014, et le *Center for Circular Economy of Materials & Metals* (UniGR-CIRCLA) créé en 2021.

Au niveau de l'enseignement, l'Université de la Grande Région coordonne 30 programmes de bachelor et de master transfrontaliers intégrés qui couvrent aussi bien les lettres et sciences sociales que les sciences naturelles et l'ingénierie, et permettent l'obtention d'un diplôme commun ou d'un double diplôme. Parmi ceux-ci, on compte 18 programmes universitaires dans lesquels au moins deux universités de la Grande Région coopèrent. Sur les 1 050 étudiantes et étudiants frontaliers, les filières les plus prisées sont celles du domaine des sciences sociales, économiques et du droit (42,5 %), suivies par les sciences de l'ingénierie, de la production et de la construction (26,7 %), les lettres et les arts (20 %) puis les sciences naturelles, les mathématiques et l'informatique (10,8 %)²⁴.

21 Le programme de coopération territoriale européenne (Interreg) fait partie de la politique de structure et d'investissement de l'Union européenne. Il soutient depuis plus de 30 ans les coopérations transfrontalières entre les régions et les villes qui ont une influence sur la vie quotidienne, par exemple liées à l'énergie et au changement climatique, à la protection de l'environnement et des ressources, au marché du travail, aux thèmes sociaux ainsi que les transports. Voir <http://www.interreg-gr.eu/fr/presentation>

22 Actuellement, sept établissements supérieurs et universitaires de quatre pays font partie de cette association transfrontalière qui possède son propre statut juridique : l'Université technique de Kaiserslautern, l'Université de la Sarre, l'Université de Trèves, l'Université des sciences appliquées de la Sarre (Allemagne), l'Université de Liège (Belgique), l'Université de Lorraine (France) et l'Université du Luxembourg (Luxembourg)

23 Voir annexe 2

24 IBA/OIE (2021) : *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. Rapport « Mobilité des frontaliers »*. 12^e rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région, Sarrebruck, p. 66



LE MASTER BORDER STUDIES

Particularités

- **International** : quatre universités partenaires dans trois pays (Université de Lorraine, de la Sarre, du Luxembourg, Université technique de Kaiserslautern)
- **Trilingue** : allemand, français, anglais
- **Interdisciplinaire** : sciences humaines et langues, géographie et planification territoriale, sociologie, sciences politiques et droit
- **Spécialisation** : « géographie et aménagement du territoire » et « langues et culture »

Informations pratiques

- Quatre semestres (deux ans)
- Inscription dans toutes les universités partenaires (frais d'inscription uniquement auprès de l'université d'origine)
- 20 places par an
- Niveau B2 en allemand, français et anglais nécessaire
- Cursus intégré avec un programme d'études commun
- Diplôme de master commun aux quatre universités partenaires
- Soutien de la part de l'Université franco-allemande (avec par exemple une aide à la mobilité de 300 euros pour les étudiantes et étudiants durant la phase à l'étranger)

Les fermetures des frontières et les mesures sanitaires qui ont touché les pays de la Grande Région ont confronté aussi bien les populations étudiantes que le personnel enseignant à d'importants défis. Nous avons choisi dans ce texte l'exemple du master Border Studies, qui a été créé à l'année universitaire 2017/2018 dans le cadre de l'Université de la Grande Région. À la différence de nombreux autres programmes transfrontaliers, les étudiantes et étudiants de ce master ne doivent pas seulement réaliser un séjour à l'étranger d'une durée limitée. Des déplacements sont prévus pendant toute la durée du cursus entre les quatre universités frontalières de la Grande Région : pendant la première année, ils suivent les cours à l'Université de Lorraine et du Luxembourg, avec deux jours par semaine dans l'une et dans l'autre. Les emplois du temps sont adaptés et permettent aux étudiantes et étudiants d'habiter à Metz (France) ou à Esch-Belval (Luxembourg) et de traverser les frontières en train ou en bus. Au-delà de l'enseignement théorique tout autour des frontières, ce système leur permet de vivre les frontières concrètement dans leur quotidien. La première année s'achève sur un stage qui doit être réalisé dans l'un des pays du programme. Puis, en général, les étudiantes et étudiants déménagent à Sarrebruck (Allemagne) car les cours ont lieu au troisième semestre à l'Université de la Sarre et à l'Université technique de Kaiserslautern. Au quatrième semestre, les étudiantes et étudiants rédigent leur mémoire de master dans l'une des universités partenaires.

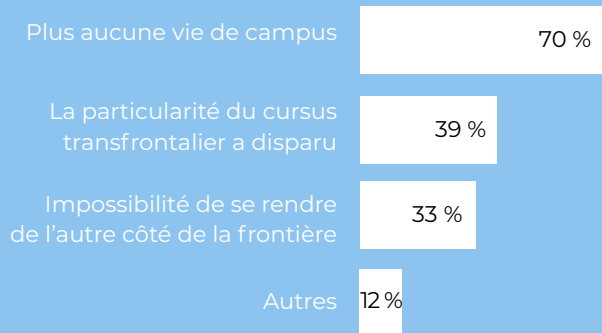
2.1 Impact de la pandémie de Covid-19 sur les cursus transfrontaliers

Une rapide lecture des analyses réalisées jusqu'à maintenant sur les effets de la pandémie sur les étudiantes et étudiants et leurs séjours à l'étranger²⁵ montre que les programmes universitaires transfrontaliers ont à peine été pris en compte, à l'exception de rares comptes-rendus²⁶. Pour y remédier, l'Université de la Sarre (département Études sociales européennes) a initié sa propre étude qui se concentrait sur les étudiantes et étudiants des programmes de bachelor et de master frontalières de la Grande Région. Elle apporte une vue d'ensemble de la vie estudiantine transfrontalière dans les conditions de la pandémie, plus exactement de ses effets sur la mobilité des jeunes, leurs contacts sociaux et leurs besoins en conseil et en soutien. Nous présentons ici les résultats les plus importants, en illustrant des exemples tirés du master Border Studies²⁷.

Mobilité physique et virtuelle

Selon les jeunes, les mesures sanitaires ont extrêmement restreint les trajets transfrontaliers, ce qui a entièrement remis en question la particularité de ces programmes universitaires, comme par exemple le fait de pouvoir suivre les cours de différentes universités pendant un même semestre (voir fig. 4). Cependant, les jeunes ont pu dans la plupart des cas réaliser les phases à l'étranger prévues dans leur cursus, mais seulement depuis leur ordinateur à la maison, dans un format virtuel. Les jeunes interrogés ont donc rapporté ne pas avoir l'impression d'avoir passé un séjour à l'étranger, et de ne pas avoir pu vivre l'expérience interculturelle de ce programme.

Figure 4 : effets des restrictions de la mobilité sur les cursus universitaires transfrontaliers

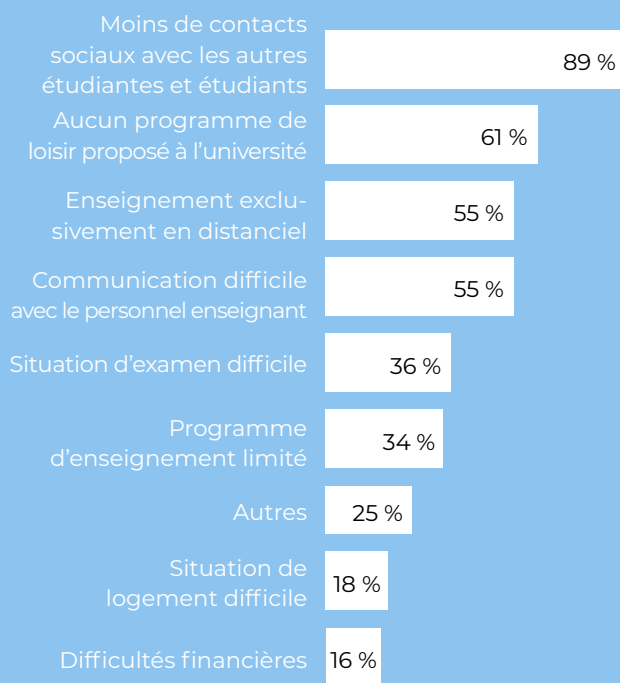


n=66

Les séminaires du master Border Studies ont été, comme partout, rapidement transférés en ligne, ce qui a eu les conséquences que l'on connaît sur les conditions d'apprentissage et les interactions sociales²⁸. De nombreux jeunes ont jugé que les situations d'apprentissage et d'examen étaient plus difficiles en ligne et aussi que la communication avec les enseignantes et enseignants était plus compliquée. Comparé à d'autres programmes qui ne sont ni plurilingues ni transfrontaliers, l'enseignement en ligne du master Border Studies n'a cependant pas reçu de retours négatifs. Les étudiantes et étudiants ont dû cependant apprendre à maîtriser les différentes plateformes d'apprentissage et d'enseignement en ligne utilisées dans les quatre universités partenaires.

- 25 Becker, K. & Löhr, M. (2020) : *Studieren während der Corona-Pandemie : Die finanzielle Situation von Studierenden und mögliche Auswirkungen auf das Studium*, DZHW-Brief 09/2020. Doolan, K., Barada, V., Burić, I., Krolo, K., Tonković, Z., Scukanec, N., Napier, R. & Darmanin, M. (2021) : *Student life during the COVID-19 pandemic lockdown. Europe-wide insights*. Brussels : European Students' Union
- Falk, S. (2021) : *Internationale Studierende an deutschen Hochschulen während der Corona-Pandemie*, IHF kompakt avril 2021
- Kercher, J. & Plasa, T. (2020) : *Corona und die Folgen für die internationale Studierendenmobilität in Deutschland. Ergebnisse einer DAAD-Befragung von International Offices und Akademischen Auslandsämtern*, juin 2020, Bonn
- OVE – Observatoire national de la vie étudiante (2020) : *La vie d'étudiant confiné. Résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire*, Vanves. Disponible sous : <http://www.ove-national-education.fr/wp-content/uploads/2020/10/La-vie-detudiant-confine-Sante.pdf>, consulté le 09/03/2022
- 26 Sieburg, H. (2021) : « Transnationale Studienprogramme in Zeiten des nationalen Krisenmanagements », in : Mein, C. & Pause, J. (dir.) : *Self and Society in the Corona Crisis. Perspectives from the Humanities and Social Sciences*, Esch-sur-Alzette, The End of Humanities Vol. 2, p. 633-639
- Stoklosa, K. & Wassenberg, B. (dir.) (2021) : *Living and Studying in the Pandemic. University Students' Experiences in the German-Danish and German-Franco Border Regions* (= Mittel- und Osteuropastudien Bd. 15), Zürich : LIT-Verlag
- 27 Concernant l'approche méthodique de l'étude, voir annexe 5
- 28 Milmeister, P., Rastoder, M. & Houssemand, C. (2021) : « Investigating the student's learning satisfaction, wellbeing, and mental health in the context of imposed remote teaching during the COVID-19 crisis », in : Mein, C. & Pause, J. (dir.) : *Self and Society in the Corona Crisis. Perspectives from the Humanities and Social Sciences*, Esch-sur-Alzette, The End of Humanities Vol. 2, p. 541-566
- Angenent, H., Petri, J. & Zimenkova, T. (Hg.) (2022) : *Hochschulen in der Pandemie. Impulse für eine nachhaltige Entwicklung von Studium und Lehre*, Bielefeld : transcript

Figure 5 : comment se sont manifestées les restrictions dues à la pandémie de Covid-19 pendant le séjour à l'étranger ?



n=44
Source : propre enquête

Comme de nombreuses unités d'enseignement sont polyvalentes, c'est-à-dire qu'elles sont également suivies par des étudiantes et étudiants d'autres programmes, il était impossible de réduire le nombre de plateformes. Il faut signaler ici la démarche conciliante de l'Université franco-allemande durant la pandémie. En effet, elle a quand même versé l'aide financière initialement prévue aux étudiantes et étudiants qui n'ont pas habité à l'étranger pendant la phase correspondante du programme mais qui ont seulement suivi les cours en ligne.

L'une des grandes difficultés à laquelle ont eu à faire face les étudiantes et étudiants de première année et qui est venue entraver leur mobilité a été l'abandon complet de la seule ligne directe de bus reliant Esch-Belval (Luxembourg) et Metz (France), à cause de la faible fréquentation pendant la pandémie. Traverser la frontière a alors été d'autant plus compliqué.

Contacts sociaux

Le quotidien des étudiantes et étudiants interrogés a également changé pendant la pandémie. Comme la vie sur le campus et les activités de loisirs étaient réduites au minimum, les jeunes disent avoir jugé plus difficile de créer un lien avec le pays voisin et l'université partenaire (voir fig. 3). L'expérience spécifique (interculturelle) des cursus transfrontaliers n'a donc pas été au rendez-vous. Parallèlement, les étudiantes et étudiants ont été séparés sur une longue durée de leurs amis et leurs familles.

Dans certains cas, retourner dans son pays d'origine pour le week-end n'a pas été possible à cause des règles de quarantaine. Pour améliorer leur situation, certains jeunes ont déménagé spontanément ou plus tôt que prévu. Les étudiantes et étudiants les plus lésés ont été les jeunes originaires de pays ne faisant pas partie de l'UE et qui habitaient dans des cités universitaires. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas pu réemménager chez leurs parents pendant les restrictions de voyages à l'étranger et se sont vus contraints de rester confinés dans leur petit appartement. Et pour d'autres, l'enseignement en distanciel leur a permis de rester sur de longues périodes auprès de leur famille dans leur pays d'origine.

Pendant leur temps libre, les jeunes se sont donné des rendez-vous virtuels, même s'ils n'ont pas toujours eu lieu de manière régulière. Ils considèrent que ces rendez-vous ne remplacent en aucun cas des rencontres en face à face. Au contraire, les jeunes interrogés ont dit avoir souffert de la sensation d'isolement qui évoluait en fonction des mesures prises pour enrayer la pandémie. Beaucoup ont notamment été très éprouvés d'apprendre que le semestre 2020/2021 allait également avoir lieu majoritairement en distanciel. Ce sont surtout les jeunes originaires de l'extérieur de la Grande Région qui ont dit avoir souffert de l'isolement sociale due à l'enseignement en ligne car ils n'avaient encore aucun lien social. Nouer des rapports sociaux avec les autres étudiantes et étudiants est apparu plus simple à ceux qui s'étaient déjà vus, même assez brièvement, au début des études en présentiel. En ce qui concerne les jobs étudiants, la plupart des jeunes interrogés ont dit avoir eu l'avantage de poursuivre leur activité en télétravail et n'ont pas été licenciés. Parallèlement, cela signifiait avoir encore moins de contacts sociaux au quotidien.

En outre, les estimations du personnel enseignant et des coordinatrices et coordinateurs du master Border Studies ont montré que l'isolement sociale ainsi que les autres contraintes imposées par la pandémie ont entraîné plus de problèmes psychiques chez les étudiantes et étudiants qu'avant la pandémie. Ils ont débouché sur des abandons d'études et une hausse de la demande en conseil psychologique professionnalisé et en thérapie.

Offres de conseil et de soutien

Les étudiantes et étudiants témoignent que durant la pandémie, toutes les universités partenaires ont proposé des offres supplémentaires de conseil et de soutien. Toutefois, ils auraient également souhaité qu'on leur propose des offres spécialement destinées aux particularités des cursus transfrontaliers. Ce souhait était principalement adressé à l'université partenaire. Pour le master Border Studies, le défi des coordinatrices et coordinateurs du programme était de comprendre les offres supplémentaires proposées dans les quatre universités partenaires pour identifier les besoins individuels et savoir à quel endroit renvoyer les étudiantes et étudiants. Les résultats de l'étude ont montré que cela n'a pas eu le succès escompté et que toutes les offres n'étaient pas connues de tous. Malgré les restrictions et les problèmes vécus pendant la crise sanitaire, la plupart des jeunes interrogés tiraient un bilan positif de leurs études et déclarent qu'ils réitéreraient leur choix en faveur de ce cursus. Néanmoins, ils

pensent également que pendant la pandémie, la particularité des programmes transfrontaliers a été complètement annihilée (voir fig. 6).

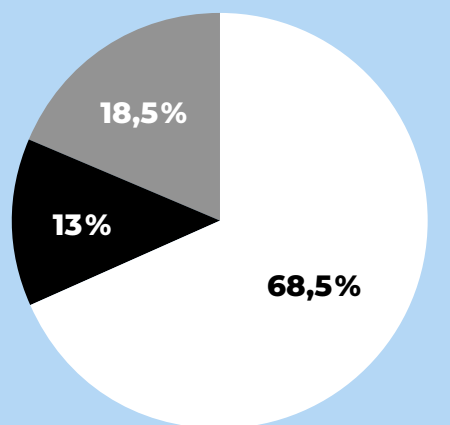
Ces résultats expriment le fort attrait de ce type de programmes universitaires qui, cependant, ont été soumis à rude épreuve pendant la pandémie. On peut donc considérer que les cursus transfrontaliers ainsi que leurs étudiantes et étudiants sont particulièrement vulnérables, comme le confirment les témoignages d'étudiantes et étudiants

d'autres régions frontalières. Stokłosa et Wassenberg²⁹ l'ont mis en avant dans leur ouvrage, et ont en outre montré que cette vulnérabilité a à peine été perçue en dehors du contexte de ces programmes. Les expériences entre 2020 et 2022 ont révélé les particularités structurelles de ces cursus ainsi que leur fragilité, qui s'exprime à plusieurs niveaux.

29 Stokłosa & Wassenberg (2021)

Figure 6 : effets de la pandémie sur l'attrait des cursus transfrontaliers

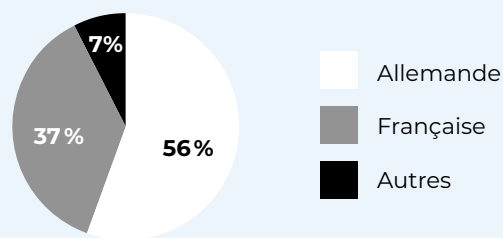
Après les expériences relatives à la pandémie de Covid-19, seriez-vous prête/prêt à réitérer votre choix en faveur du cursus transfrontalier ?



Oui
 Non
 Peut-être

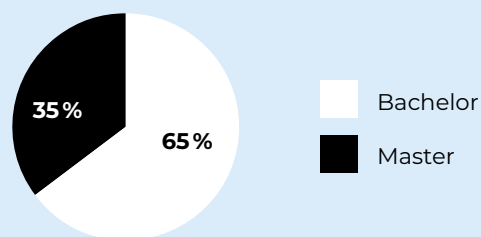
n=54
Source : propre enquête

Nationalité



n=68
Source : propre enquête

Niveau d'études



n=68
Source : propre enquête

3

Quelles leçons en tirer pour la mobilité franco-allemande des jeunes dans l'espace frontalier ?

Ces expériences relatées par les apprentis, par d'autres actrices et acteurs et les étudiantes et étudiants peuvent contribuer à développer des propositions permettant de garantir l'attrait de la mobilité franco-allemande des jeunes même lors de périodes de crise. Dans ce contexte, il est important de souligner ici que les Länder allemands frontaliers et la région française Grand Est ont réagi aux défis que la pandémie a imposé à la collaboration transfrontalière avec la création d'un pacte d'assistance mutuelle. Dans celui-ci, les parties s'engagent lors de futures situations de crises à ce qu'il soit tenu compte dans les décisions « des interdépendances humaines, économiques et sociales dans les zones frontalières³⁰ ». Pour cela, le Comité de coopération transfrontalière franco-allemand et des groupes de travail de la Conférence du Rhin supérieur et du Sommet de la Grande Région doivent jouer les rôles clés.

Ancrer la mobilité des jeunes dans l'agenda politique

En France comme en Allemagne, les responsables politiques ainsi que les représentantes et représentants institutionnels ne cessent de souligner à quel point les programmes de formation et les cursus transfrontaliers sont importants et que la volonté politique de les promouvoir est elle aussi tout aussi importante. La pandémie, mais aussi d'autres thèmes d'actualité, a montré cependant que les priorités de l'agenda politique peuvent rapidement changer. Ces programmes peuvent également perdre rapidement de leur signification politique, notamment auprès des ministères correspondants, ce qui va également de pair avec la réduction des ressources financières et en personnels. C'est ce qui est nettement ressorti de la restructuration de la formation professionnelle transfrontalière en alternance lorsque, en raison de la pandémie, les autorités françaises et allemandes ont alloué moins de ressources que celles qui auraient été nécessaires. Il est donc conseillé de développer de manière ciblée un travail de lobbying en

faveur des programmes de formation transfrontaliers au niveau des centres de décision régionaux et nationaux dans le but de rappeler leur importance aux décideuses et décideurs et d'ancrer à long terme la mobilité franco-allemande des jeunes dans l'agenda politique. Dans cet objectif, il serait important que les intérêts des régions frontalières franco-allemandes soient canalisés et que les personnes qui interviennent soient des expertes et experts qui connaissent les problématiques des zones frontalières ainsi que leurs différents systèmes d'activités et de formation.

Établir un *cross border check* dans les processus de décisions politiques

Les formations et cursus transfrontaliers restent aujourd'hui encore une exception, ce qui explique les problèmes rencontrés au moment des crises. Souvent, les spécificités de ces cursus ne sont pas considérées dans la prise de décision politique, qu'elle ait lieu au niveau régional ou national. Plus les organes décideurs sont éloignés géographiquement des régions frontalières, plus le risque est grand qu'ils finissent par négliger les conséquences que leurs décisions pourraient avoir sur les programmes de formation transfrontaliers. Souvent, il manque encore l'expérience de ces programmes et ainsi l'expertise permettant d'évaluer les impacts des décisions politiques. La participation d'expertes et d'experts en coopération transfrontalière est donc vivement conseillée, ainsi que l'introduction d'un *cross border check*. Comme c'est déjà le cas pour d'autres domaines (développement durable, égalité des chances, etc.), il s'agit ici d'intégrer systématiquement la dimension transfrontalière dans toute prise de décision politique pour évaluer l'impact sur les formations transfrontalières. Les personnes les plus aptes à ces évaluations sont les diplômés des programmes universitaires transfrontaliers qui non seulement connaissent les spécificités de ces cursus pour les avoir eux-mêmes vécues, mais possèdent en outre la compétence interculturelle nécessaire.

30 Pacte d'assistance mutuelle pour une coopération et coordination transfrontalières renforcées entre Länder de Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre (République Fédérale d'Allemagne) et la Région Grand Est (République Française) du 27/11/2020, disponible sous : https://www.saarland.de/SharedDocs/Downloads/DE/stk/2020-11-27-beistandspakt.pdf?__blob=publicationFile&v=1, consulté le 17/05/2022

Identifier les besoins pratiques et agir au niveau politique

En comparaison, les apprentis ainsi que les étudiantes et étudiants qui suivent des formations transfrontalières constituent un groupe plutôt restreint, ce qui explique qu'il ne bénéficie que de peu d'attention, en dehors des projets phares. Leur spécificité et les besoins qu'elles impliquent ne sont pas suffisamment connus ou sont souvent jugés trop complexes et onéreux, souvent par manque d'expertise. Si l'on souhaite faire un travail de lobbying ciblé, il est donc recommandé, à côté de la garantie d'accords et des bases légales adéquates, de dresser un catalogue des besoins pratiques nécessaires à l'apprentissage et aux études transfrontalières. Parmi ceux-ci, on compte par exemple le développement et le maintien des transports en commun transfrontaliers et la définition d'un statut juridique d'apprenti, d'étudiante ou étudiant, qui puisse s'appliquer dans de nombreux domaines du quotidien. Roland Theis, ancien plénipotentiaire aux Affaires européennes au sein du gouvernement de la Sarre, a présenté une proposition pendant la pandémie : la création d'un statut d'« apprenant transfrontalier »³¹ qui doit permettre d'améliorer la situation des jeunes participant à des programmes de formation ou d'études transfrontaliers ainsi que des stagiaires des régions frontalières. Il serait important de donner suite à cette proposition et d'identifier au cours de sa concrétisation quelles sont les décisions politiques nécessaires. Pour cela, il est indispensable de prendre en considération les expériences des diplômés, et des membres de la coordination des cursus transfrontaliers, ainsi que celles des réseaux et partenaires directs (par exemple les universités de la Grande Région).

Renforcer la confiance et la communication

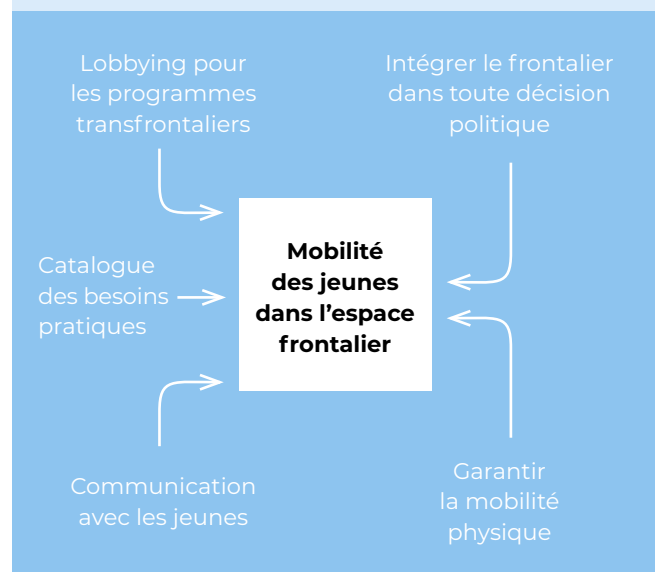
Au niveau des partenaires institutionnels, l'impact des fermetures des frontières et la réforme de la formation professionnelle en France ont montré à quel point la confiance réciproque est importante pour les coopérations transfrontalières. Simultanément, l'échange déjà établi a été mis à rude épreuve pendant la pandémie alors même que dans une telle situation d'urgence, l'information mutuelle et rapide aurait été primordiale. De même, la communication avec les apprentis, étudiantes et étudiants a également été difficile, entre autres parce que les rencontres sur place dans les universités et les lycées professionnels ou les lieux de stage n'étaient plus possibles. Or, la communication avec les jeunes doit justement être garantie en temps de crise, et doit même être intensifiée pour les informer au jour le jour, si nécessaire, et prévenir tout malentendu. Dans la mesure où de nouveaux formats de communication se sont avérés utiles et efficaces, il serait intéressant de continuer à les utiliser après la pandémie. Les formats en ligne et distanciels peuvent tout à fait venir compléter intelligemment le programme présentiel étant donné qu'ils permettent à un plus grand nombre de participer à des événements (conférences, colloques, etc.), et ainsi de renforcer l'échange transfrontalier. Les expériences réalisées durant la pandémie ont également nettement souligné l'importance des formats présentiels, par exemple pour

la promotion et le conseil pour les formations transfrontalières en alternance qui sont fortement liés à des rendez-vous sur place (dans les établissements, sur des salons, etc.). De même, il est important de privilégier les formats présentiels dans les cursus transfrontaliers car ils favorisent les contacts sociaux entre étudiantes et étudiants.

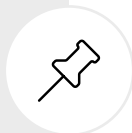
Sensibiliser aux particularités et garantir les spécificités

Les expériences de la pandémie ont fait ressortir à quel point les jeunes suivant des formations transfrontalières sont vulnérables et qu'ils ont des besoins qui nécessitent un soutien spécifique. Il est donc important d'attirer l'attention en continu sur ces particularités également à l'extérieur du réseau direct des partenaires de coopération, dans l'environnement institutionnel. Il est indispensable de présenter de manière transparente les particularités inhérentes aux formations transfrontalières afin qu'elles soient prises en compte lorsque, par exemple, les conditions générales des formations sont modifiées, ou dans le développement d'offres d'information et de conseil et dans les programmes de subvention. En outre, la mobilité transfrontalière physique constitue la base des programmes de formation présentés ici qui permettent aux jeunes de s'immerger dans différents contextes de travail, de formation et de vie quotidienne. Il est donc fortement recommandé de tout faire en sorte que la mobilité physique soit garantie même en temps de crises et de n'utiliser que de manière parcimonieuse les formats d'enseignement en ligne ou de télétravail. C'est seulement de cette manière qu'il sera possible de garantir le caractère unique des programmes transfrontaliers et, à long terme, d'éviter l'impression néfaste que l'apprentissage et les études transfrontaliers sont trop compliqués en temps de crise et la perte de leur attrait.

Figure 7 :
recommandations post-pandémie



31 Theis, R. (2021) : « Bien plus qu'un « plus jamais ! » » Quelles leçons nous pouvons tirer de la crise – la chance d'une nouvelle dynamique pour la région frontalière franco-allemande », in : Weber, F., Theis, R. & Terroillon, K. (dir.) : *Grenzerfahrungen | Expériences transfrontalières. COVID-19 und die deutsch-französischen Beziehungen | Les relations franco-allemandes à l'heure de la COVID-19*, Wiesbaden : Springer VS, p. 427-447, p. 441, https://doi.org/10.1007/978-3-658-33318-8_31



Le groupement universitaire transfrontalier

« Université de la Grande Région – UniGR »



UNIVERSITÉ DE LA
GRANDE RÉGION
UNIVERSITÄT DER
GROSSREGION

L'Université de la Grande Région est un groupement de coopération universitaire transfrontalière dans la Grande Région dont les membres se trouvent en France, en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg.

Elle est présente dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de l'innovation et de la mobilité.

7 UNIVERSITÉS

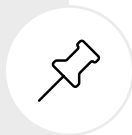
4 PAYS AU CŒUR DE L'EUROPE

3 LANGUES D'ENSEIGNEMENT

141 000 ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

7 050 DOCTORANTES ET DOCTORANTS

10 250 ENSEIGNANTES-CHERCHEUSES
ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS



Le centre d'expertise interdisciplinaire

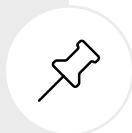
« UniGR-Center for Border Studies »



L'UniGR-Center for Border Studies (UniGR-CBS) est un centre d'expertise interdisciplinaire dans la Grande Région.

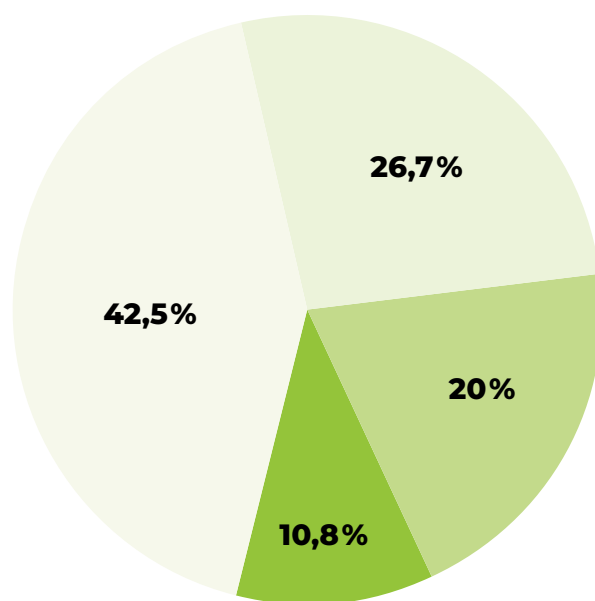
Les chercheuses et chercheurs des universités partenaires de l'Université de Grande Région étudient les dynamiques aux frontières et leurs évolutions dans les régions frontalières. Les frontières et territoires de la Grande Région sont au cœur de leurs recherches.

L'UniGR-CBS a commencé ses travaux en 2014 dans les domaines suivants : recherche, enseignement, transfert des connaissances à la pratique et mise en réseau.



Répartition des étudiantes et étudiants en fonction des filières intégrées transfrontalières qui impliquent au moins deux universités de la Grande Région, par groupes de disciplines pendant l'année universitaire 2018/19

Part des étudiants de l'UniGR par filière en 2018/19 (en %)



- Sciences sociales, Commerce et Droit
- Ingénierie, Production et Construction
- Lettres et Arts
- Sciences naturelles, mathématiques et informatique



Cursus intégrés transfrontaliers impliquant au moins deux universités de la Grande Région

Sciences sociales, commerce et droit

- **Bachelor droit** français et allemand – DE/FR
- **Master droit public et droit privé** – DE/FR
- **Master Border Studies** – DE/FR/LUX

Ingénierie, fabrication et construction

- **Bachelor** – double diplôme franco-allemand d'ingénieur – DE/FR
- **Master** – Erasmus Mundus Triple diplôme belgo-franco-suédois : Master en Géosciences EMERALD – BE/FR/SCHWEDEN
- **Bachelor** – double diplôme franco-allemand d'ingénieur industriel – DE/FR
- **Master** – double diplôme franco-allemand d'ingénieur industriel – DE/FR
- **Bachelor** – double diplôme franco-allemand en sciences des matériaux – DE/FR
- **Master** – double diplôme franco-allemand en sciences des matériaux – DE/FR
- **Master** – Erasmus Mundus double diplôme Advanced Materials Science and Engineering AMASE – DE/FR

Lettres et arts

- **Bachelor études franco-allemandes** : communication et coopération transfrontalières – DE/FR
- **Master études franco-allemandes** : communication et coopération transfrontalières – DE/FR/LUX
- **Master histoire de la culture, de la littérature et de la langue dans l'espace d'expression allemande** – DE/FR/LUX
- **Erasmus Mundus Master Language and Communication Technologies (LCT)** – DE/FR
- **Master sciences du théâtre et interculturalité** – DE/LUX

Sciences, Mathématiques et Informatique

- **Bachelor intégré Saar-Lor-Lux en physique** – DE/FR/LUX
- **Master intégré Saar-Lor-Lux en physique** – DE/FR/LUX
- **Master en développement durable** – BE/LUX

Source : Groupe de travail Enseignement supérieur et recherche du sommet de la Grande Région (2021) Enseignement supérieur et recherche en Grande Région (Publications de la Grande Région, tome 27), Luxembourg, p. 12



Problématique :
**quel a été l'impact des restrictions
dues à la pandémie
pour les étudiantes et étudiants
des cursus frontaliers ?**

**Informations
clés concernant
le cursus du
département
Études sociales
européennes
au semestre
d'hiver 2021/22**

Groupe cible :

Les étudiantes et étudiants de programmes de bachelor et de master frontaliers au sein de la Grande Région. Par « frontaliers », on entend les programmes dans lesquels deux universités participantes se situent à moins de 100 kilomètres l'une de l'autre et permettent donc les allers-retours entre les deux.

Triangulation des méthodes :

Enquête en ligne auprès des étudiantes et étudiants des cursus frontaliers de l'Université franco-allemande au sein de la Grande Région, menée par des étudiantes et étudiants du bachelor « Sciences européennes : géographies européennes » dans le cadre du séminaire « Espaces et société en mutation ». Dans la Grande Région, on compte 1 000 étudiantes et étudiants inscrits aux programmes frontaliers de l'Université franco-allemande parmi lesquels 416 ont pu être invités à l'enquête, en raison de la politique de confidentialité. 104 questionnaires ont été remplis et, après consolidation des données, 68 ont pu être retenus pour l'évaluation, ainsi que 12 entretiens avec des étudiantes et étudiants des programmes frontaliers de la Grande Région, réalisés par des étudiantes et étudiants de master Border Studies master en sciences humaines appliquées dans le cadre du séminaire « méthodes de travail sur le terrain ».

L'autrice et l'auteur remercient chaleureusement les étudiantes et étudiants de ces séminaires pour leur engagement.

Soutien :

L'enquête a été soutenue sur le plan logistique et avec des moyens financiers par l'UniGR-Center for Border Studies et l'Université franco-allemande.

Ines Funk est chargée de recherche au département Études sociales européennes et du CEUS | Cluster de recherches européennes à l'Université de la Sarre. Elle est coordinatrice du master Border Studies et est chargée de cours en géographie humaine pour les cursus de master Border Studies et de bachelor « études européennes : géographies européennes ». Elle est membre de l'UniGR-Center for Border Studies et concentre ses recherches sur la dimension transfrontalière dans le marché du travail, dans la formation et dans les services de santé.

LES AUTEURS

Christian Wille est Senior Researcher à l'Université du Luxembourg et dirige le centre d'expertise interdisciplinaire « UniGR-Center for Border Studies ». Il enseigne les études culturelles des frontières et il est directeur adjoint du master Border Studies à l'Université du Luxembourg. Après avoir étudié la communication interculturelle et les études culturelles françaises à l'Université de la Sarre et obtenu un double doctorat en Sarre et au Luxembourg, il a travaillé pour l'Université de Lorraine, l'Université technique de Kaiserslautern et l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région. www.wille.lu

Direction de la publication :
Anne Tallineau & Tobias Bütow

Rédaction en chef :
Claire Demesmay

Rédaction :
Tiphaine Burger & Anya Reichmann

Traduction :
Nathalie Heyblom

Mise en page & design :
La petite agence parisienne

*Le texte reflète l'opinion personnelle de l'auteur ou de l'autrice
et non celle de l'OFAJ*

OFAJ
DFJW

OFAJ - 51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris
recherche-evaluation@ofaj.org

<https://www.ofaj.org/recherche-et-evaluation/panorama.html>



OFAJ/DFJW, Paris/Berlin, 2022



Attribution - Pas d'utilisation commerciale 4.0 International
(CC BY-NC-ND 4.0) · ISSN : 2827-1483